EMC

Thème du programme : Les nouvelles formes économiques : l'économie participative ; l'économie solidaire ; l'économie collaborative ; l'économie circulaire, pour de nouveaux emplois et de nouvelles solidarités.

Voila un thème qui tombe bien. Tout le monde parle aujourd'hui du « monde d'après » sans savoir s'il sera le même, un peu différent ou très différent. En tout cas, il sera ce que vous en ferez. Peut-être continuerons-nous sur la lancée de l'économie telle que nous la connaissons depuis un siècle et demi et surtout depuis 1945 et surtout depuis les années 1980. Peut être bifurquerons nous vers autre chose.

C'est l'occasion de présenter d'autres choses qui ont pu être expérimentées depuis le 19 ème siècle. Ce qu'on appelle « l'économie alternative »

I) L'ECONOMIE AUTREMENT : L'IMPORTANCE DES TRAVAUX DE KARL POLANYI

Nous allons nous fonder tout au long de ce cours sur les présentations proposées par Karl Polanyi dans son ouvrage « La grande transformation » paru en 1944 (traduction française en 183) et qui traite de l'évolution du capitalisme jusqu'à cette date. On se permettra donc de tirer de ses travaux des conclusions propres aux périodes postérieures à 1944

A) Trois formes de redistribution des richesses

Polanyi, anthropologue historien et économiste, se demande comment les sociétés font pour redistribuer les richesses entre ses membres et il distingue trois grandes formes (ou trois grands circuits) de redistribution des richesses

- a) La redistribution par le marché qu'il appelle « marché » : elle suppose des individus indépendants, rationnels (en général), qui cherchent à atteindre une satisfaction par des achats sur le marché moyennant un prix qui s'impose
- b) La redistribution centralisée (par l'Etat, le prince, le seigneur, l'Inca, les autorités religieuses...) : les produits sont partiellement ou totalement remis au détenteur du pouvoir central qui els redistribue ensuite. Pour nos sociétés, c'est le cas du prélèvement de l'impôt et de la fourniture de services publics ou d'aides sociales
- c) La réciprocité : il s'agit des échanges sociaux qui se font entre voisins, proches, membres d'un groupe ou d'une famille : coups de mains, dons, etc... A noter que certains échanges peuvent relever de cette redistribution et d'une certaine centralisation comme les dons du sang, par exemple. Une même activité peut relever des trois modes : par exemple, faire garder un enfant peut relever du marché (baby- sitting, crèches privées..), de la redistribution (crèches municipales) ou e la réciprocité (recours aux grands-parents). Concrètement, il peut y avoir des mélanges subtils : embauche de la nièce comme baby sitteuse mais qu'on paiera un peu plus cher qu'on ne l'aurait fait sur le marché (ça relève en réalité de la réciprocité)

B) Le désencastrement du marché

1) Définition du désencastrement

Pour Karl Polanyi, les marchés ont toujours existé mais ils ne constituaient pas l'élément central de la société. Les échanges marchands étaient enserrés dans des obligations religieuses, orales, rituelles, administratives, etc... On dit qu'ils étaient « encastrés » dans e social.

Ce n'est qu'à partir du 19è siècle que se produit un phénomène de « désencastrement », le marché prend son autonome par rapport aux environnements sociaux et culturels (un exemple récent de désencastrement est celui de l'ouverture des magasins le dimanche : jusqu'à présent, le commerce le Dimanche était régi d'abord par des interdits religieux puis par des traditions ouverture des boulangeries, par exemple) et administratives (ouverture de certains petits commerces). Avec une totale liberté d'ouverture on a bien un phénomène de désencastrement par rapport aux contraintes sociales et culturelles préexistantes.

Pour Polanyi, ce désencastrement va être atteint au 19è siècle quand trois produits qui n'ont pas vocation à terre échangés sur le marché commencent à l'être (il les appelle des pseudo marchandises »). Il s'agit de la terre, de la monnaie et du travail.

2) Les Vagues de marchandisation

Dès lors qu'un produit quitte l'ère de la réciprocité, de la redistribution ou même de l'interdiction de l'échange pour entrer dans l'ère de l'échange marchand on parlera de « marchandisation ». A des degrés divers on a vu la marchandisation de l'Art (qui passe de l'activité en faveur d'un mécène au marché de l'Art), de la culture, même de la télévision (la TV de l'ère de l'ORTF relevait de l'Etat et avait pour mission d'instruire, informer et distraire ; la TV marchande a pour objectif de faire de l'audimat), du corps (vente d'organes, marché du sang, ...), etc...

Michel Burawoy distingue trois vagues de marchandisation dans l'Histoire Economique récente : la marchandisation du travail au 19è siècle, la financiarisation de la deuxième moitié du 20è siècle ; enfin « La transformation écologique qui nous atteint aujourd'hui va encore plus loin ; la terre, l'eau, l'air et les gènes sont transformés en marchandise, (...) » (Michael Burawoy, « L'avenir de la sociologie », Sociologies, Découvertes / Redécouvertes, Michael Burawoy, 24 juin 2014 http://sociologies.revues.org/4774)

3) Economie de marché et Société de marché

Economie de marché correspond à une situation où le mécanisme central de redistribution des richesses est le principe du marché (au détriment du principe étatique).

La « Société de marché » va plus loin : elle suppose qu'un certain nombre d'éléments qui relevaient de la réciprocité bascule dan le domaine marchand (on peut tut vendre à l'exemple de la revente des cadeaux de Noël) mais c'et aussi une société où on évaluera les rapports non marchands sur le modèle d'une économie marchande (ainsi n assimile les élèves à des consommateurs et les enseignants à des producteurs, les relations sociales se vivent de plus en plus en termes de contrats).

II) UNE HISTOIRE ANCIENNE: LES COMMUNAUTES UTOPISTES AU XIXème SIECLE.

Dès le début du 19ème siècle, il ya des réactions à la montée de cette nouvelle manière de produire représentée par le capitalisme avec « l'associationnisme pionnier » (Leroux), le début des mutuelles et des coopératives. En 1830 est créée la première banque sans banquier pour financer des projets sans spéculation. 1835 : première épicerie sociale gérée par ses clients, …le statut de Scop apparait en 1867. Mais il y a aussi les essais de « communautés socialistes » (appelées également utopistes) dont le représentant le plus célèbre est Robert Owen (1771 – 1858) mais on peut citer également Godin.

A) Robert Owen et New Lanark

Robert Owen, né dans une famille pauvre, fit fortune dans a production de textile puis décida d'acheter, en 18, une usine située à « New Lanark » pour appliquer ses idées novatrices : les ouvriers vivent dans des maisons autour de l'usine, les conditions de travail sont bonnes, le travail des enfants y ets interdit, en revanche, ils sont scolarisés et l'usine était rentable.

Il tenta par la suite de convaincre les autorités de mettre en place des « villages de la coopération » dans le reste du RU où de 800 à 1200 personnes travailleraient ensemble là la terre et à l'usine. L'idée étant que pour combattre la pauvreté, il fallait rendre les pauvres productifs. Bien qu'il trouva des financiers disponibles (dont David Ricardo), il ne put rassembler suffisamment d'argent pur les mettre en place.

Aussi en 1828, sauta-t-il sur l'occasion d'acheter des terres et un village aux EU, et la baptisa « New Harmony ». Mais l'affaire fut mal préparée et échoua très rapidement, des clans se formèrent et Owen dut abandonner « New Harmony » en 1828.

B) Jean-Baptiste Godin et le familistère

Jean Baptiste Godin (1817- 1888) créé en 1840 une entreprise de production d'appareils de chauffage (de poêles) et en 1846 il la transfère dans le village de Guise (dans l'Aisne) et crée le « familistère », inspiré du phalanstère de Fourier et des réalisations de Robert Owen. En 1854, il créé une succursale à Bruxelles.

Le familistère est un « établissement où plusieurs familles ou individus vivent ensemble dans une sorte de communauté et trouvent dans des magasins coopératifs ce qui leur est nécessaire ». Il met en avant le caractère communautaire et coopératif de la vie sociale, aussi proscrit-il la maison au profit d'appartements dans lesquels vivront les ouvriers.

Il met l'accent sur les aspects de confort des logements : la luminosité des appartements, la circulation de l'air, l'accès à l'eau potable à chaque étage. Le soin du corps est également assuré par la création d'une buanderie dans laquelle on lave et sèche le linge, des douches et une piscine (au plancher mobile, pour permettre aux enfants d'y nager en toute sécurité)

Il créé des caisses de secours pur protéger les ouvriers de 1 maladie, des accidents du travail et assurer une retraite aux plus de 60 ans.

Il installe des magasins coopératifs en face du familistère dans lesquels les ouvriers peuvent acheter les produits et dont les bénéfices sont répartis entre les acheteurs

Il fait construire des écoles, mixtes et obligatoires jusqu'à 14 ans (à l'époque, la loi autorise le travail des enfants à partir de 10 ans), un théâtre, une bibliothèque, ...

En 1880, l'entreprise est transformée en coopérative de production. Les bénéfices sont utilisés pour financer les diverses œuvres sociales (écoles, caisses de secours), puis le restant est distribué entre les ouvriers, proportionnellement au travail fourni pendant l'année. Cependant, les bénéfices ne sont pas distribués en argent, mais sous forme d'actions de la Société: les ouvriers deviennent ainsi propriétaires de l'entreprise.

L'objectif ultime de Godin est de responsabiliser les ouvriers afin qu'ils se libèrent de toute dépendance à l'égard des patrons et d'abolir le salariat

Le familistère fonctionnera jusqu'à nos jours mais en Juin 1968, il abandonne le statut de coopérative pour devenir une société anonyme.

C) Postérité

Ces essais de communauté, s'ils ont pour la plupart échoué, ne doivent pas être sous estimés pour deux raisons :

+ Ils ont été très nombreux. Heilbroner estime qu'il y eut aux EU au 19è siècle plus de 40 phalanstères et près de 180 communautés utopistes si on ajoute les essais dans l'optique d'Owen et des communautés religieuses. Petitfils fournit une liste de 136 communautés utopistes ayant existé (aussi bien en France qu'aux EU) entre 1825 et 1914.

+ Les idées à la base de ces communautés ont continué à se diffuser (autogestion) et on peut estimer qu'elles ont compté dans le développement des coopératives, des mutuelles et de l'ESS en général.

On voit que l'objectif des « communautés utopistes » n'est pas seulement d'améliorer les conditions de travail et de vie des ouvriers. Les coopérateurs veulent aussi réintroduire une forme de démocratie dans l'entreprise qu'on ne retrouve pas dans l'entreprise capitaliste. Ils veulent également restaurer le lien social malmené par la marchandisation. Enfin l'objectif est bien de provoquer une transformation du capitalisme de l'intérieur par l'accumulation d'expériences localisées.

Il faut donc voir que ces tentatives se situent clairement du côté de la réciprocité, cependant, si elles existent toujours, leur poids s'est amoindri à la fin du 19è siècle devant la montée conjointe du pôle de la marchandisation mais aussi du pole de la redistribution centralisée (montée de « l'économie publique », Etat-

Providence, ...). Dans les manuels d'économie, on parle de l'économie marchande et de l'économie publique mais on oublie souvent ce troisième secteur.

Mais avec les crises récentes, ce troisième pôle est en train de reprendre du poil de la bête.

III) AUJURD'HUI, L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

A) Objectifs de l'ESS

L'économie sociale et solidaire (ESS) rassemble les entreprises qui cherchent à concilier activité économique et utilité sociale.

Elles peuvent faire des bénéfices mais n'ont pas de but lucratif ; le profit n'est pas un objectif en soi Le principe e gouvernance repose sur le principe « un homme – une voix ».

Il s'agit des Coopératives, mutuelles, associations et fondations. On peut leur ajouter, depuis la loi du 31 juillet 2014, certaines sociétés commerciales respectant les principes de l'ESS. : le but poursuivi ne doit pas être le seul partage des bénéfices, la gouvernance doit être démocratique ; la société doit constituer une réserve statutaire impartageable, dite fonds de développement.

. On estime généralement que l'ESS fournit 6% du PIB (certains donnent le chiffre de 10%), emploie 12,8% de l'emploi privé (et 6% de l'emploi total) empli qui augmente plus vite que l'emploi privé en général (mais la moyenne des salaires y est pus basse et la hiérarchie et moins forte)

B) Composition et principes de l'ESS

1) Les Sociétés coopératives

Cette catégorie regroupe les Scop (Société COopérative et Participative, anciennement Société Coopérative Ouvrière de Production) et les Scic (Société coopérative d'intérêt collectif). Une Scop est une société coopérative de forme SA, SARL ou SAS dont les salariés sont les associés majoritaires.

Dans une Scop, les salariés sont associés majoritaires et détiennent au moins 51 % du capital social et 65 % des droits de vote. Il y a un dirigeant élu par les salariés associés. Le partage du profit est équitable :

- une part pour tous les salariés, sous forme de participation et d'intéressement ; - une part pour les salariés associés sous forme de dividendes ;
- -une part pour les réserves de l'entreprise. Dans une Scop, les réserves, impartageables et définitives en moyenne 40 à 45 % du résultat - vont contribuer tout au long du développement de l'entreprise à consolider les fonds propres et à assurer sa pérennité.

2) Les mutuelles

Elles ont pour objectif la protection de leurs membres

Les mutuelles sont des sociétés de personnes à but non lucratif organisant la solidarité entre leurs membres, et dont les fonds proviennent principalement des cotisations des membres. Elles ont vocation à être sans objet de bénéfice, et ont un rôle avant tout social. On les trouve dans divers domaines santé (Mnef, Mgen,...) mais aussi assurances (Matmut, , Maif ,...) et banques (BP-casden, crédit mutuel crédit agricole, Natixis, Macif, ...) ,... ce qui monte la porosité à l'égard du secteur traditionnel

3) Les associations

Une association loi de 1901 doit remplir plusieurs conditions : être composée d'au moins deux personnes ; avoir un autre but que de partager des bénéfices. De plus, l'activité de l'association ne doit pas enrichir directement ou indirectement l'un de ses membres.

4) Les fondations

Une fondation est une personne morale de droit privé à but non lucratif créée par un ou plusieurs donateurs (personnes physiques ou morales) pour accomplir une œuvre d'intérêt général.

C'est une extension des associations mais à la différence de ces dernières, la gouvernance peut-être basée sur un conseil d'administration (alors que dans es associations, les décisions sont prises au cours de l'assemblée générale avec une voix par personne)

IV) LES MONNAIES LOCALES

A) Principes

On parle de « monnaies locales » ou de « monnaies complémentaires ». Comme leur nom l'indique ce sont des monnaies qui sont en général destinées à un usage local et ne dépendent donc pas directement des autorités au niveau national.

La plus ancienne d'entre elles encore en activité est le Wir suisse qui date de 1934.

Ces monnaies se développent plutôt en période de crise économique. Ce fut déjà le cas durant l'hyper inflation allemande et la crise des années 30. Durant les périodes d'hyper inflation il y a une méfiance à l'égard de la monnaie, on tend donc à se détourner de la monnaie officielle et on va utiliser toutes sortes de biens qui vont tenir lieu de monnaie mais il eut aussi y avoir émission de bons d'achat par des entreprises par exemple. On voit que la monnaie peut naitre spontanément de la communauté.

On constate une croissance très forte des monnaies locales depuis les années 1980 ; il y en aurait aujourd'hui plus de 2500 dans le monde.

Un des objectifs fréquents est de rééquilibrer les fonctions de réserve de valeur et de transaction de la monnaie : ce sont donc souvent des « monnaies fondantes » c'est-à-dire qui perdent e la valeur dans le temps (par un système de coupons détachables) afin de favoriser leur circulation.

B) On peut en distinguer plusieurs sortes :

- + Les « banques du temps » comme les SEL (système d'échange local) : système d'échange d'activités basé sur l'heure de prestation. Même s'il n'y a pas de « monnaie » au sens courant du terme, il y a une unité de mesure le SEL, par exemple, qui a donc une des fonctions de la monnaie.
- + Les monnaies locales : comme le Sol, la gabarre,... sous forme de billet. Cette monnaie n'est acceptée que par les commerçants qui ont accepté d'adhérer au système. Elle ne peut donc pas sortir du système locale d'échange (à moins de aire une opération de change). L'objectif est double :

redynamiser les activités locales et tisser du « lien social » entre les individus. On retrouve une fonction de lien social qui est différente du lien sociétaire traditionnellement associé à la monnaie.

C) Les monnaies locales opposées au Bitcoin

Il ne faut surtout pas confondre les monnaies locales (complémentaires, sociales,...) qui peuvent être éventuellement électroniques avec les « cyber monnaies »comme le bit coin car elles sont totalement opposées les unes aux autres.

Le bitcoin est une monnaie « créée » par des « mineurs » (des internautes qui créent de la monnaie en résolvant des problèmes informatiques). La quantité totale de bitcoin est limitée à 21 millions c'est à dire que les ressources en bitcoin sont épuisables. Les fondateurs du système cherchent en cela à imiter le système d e l'étalon or. Il faut voir que dans ce système il n'y a ni Etat ni collectivité. Il s'agit donc d'une monnaie totalement individualiste et elle est donc particulièrement apprécié par les « libertariens ».

A l'inverse, les monnaies sociales s'appuient sur une communauté (de même que les monnaies nationales s'appuient sur un Etat). En revanche, le Bitcoin a pour ambition de ne relier que des individus (parler de « communautés » pour les mineurs serait un abus de langage). C'est d'ailleurs la première « monnaie individualiste » de l'Histoire de l'Humanité. Les monnaies se sont toujours appuyées sur un collectif représenté par un ou des Dieux, un souverain, un Etat,... (sauf, dans une certaine mesure pour l'or qui a fini par acquérir une « valeur en soi » mais qui esT lié à l'illusion collective qu'il a provoquée).

D) Essor et exemples (différentes catégories)
Il y en aurait plusieurs dizaines en France. En France, elles sont reconnues par la Loi ESS de 2013

Nom	Lieu	Unités de monnaie en circulation	Utilisateurs (hors prestataires)	Date de lancement
Abeille ³ ,4	Villeneuve-sur- Lot	14 000 (2012) ³	100	2010 (janvier) (ou février 2011)
Agnel ^{5,6}	Rouen et Elbeuf et leurs environs			2015 (13 novembre)
Bel monnaie ⁷	Valence et Romans sur Isère Agglo de Valence Romans	66 000 (janvier 2017)	260 (janvier 2017)	2016 (19 janvier) (monnaie uniquement électronique)
Beunèze ^{8,9}	<u>Saintonge</u>			2015 (mai)
Bou'Sol ¹⁰	Boulogne-sur- Mer et Boulonnais (Pas-de-Calais)		132	2013 (17 mai)
Buzuk ¹¹	Pays de Morlaix	22 000	453	2016 (2 octobre)
Cairn ^{12,13}	Grenoble, Trièves, Vercors,	100 000 (décembre 2018)		2017 (septembre ou octobre)

	Chartreuse,			
	Valbonnais et			
	Matheysine			
Céou ^{14,15}	Bouriane (Lot)			2014 (mars)
Cers	<u>Grand</u> <u>Narbonne</u>	20 000 (2014) 16		2014 (juillet)
Cigalonde	<u>La Londe-les-</u> <u>Maures</u>			2012 (8 avril)
Doume ¹⁸	Clermont- Ferrand (Puy- de-Dôme)	69 851	758	2015 (17 janvier)
Épi Lorrain ²²	Lorraine Belgique Luxembourg	40 000	240	2012
<u>Eusko^{23,24}</u>	Pays basque	$370\ 000 (2015)^{25}$	2 700 ²⁵	2013 (31 janvier)
Gabare 26,27,28	Tours et bassin de Touraine	36 000 (novembre 2017)	+ 520	2016 (17 septembre)
Gonette ³¹	Métropole de <u>Lyon</u> et environs	110 000 ³² (novembre 2016)	1 600 ³²	2015 (7 novembre)
Grain	Région havraise	7 500 (novembre 2015)	220	2015 (3 septembre)
Héol (ou Heol) ^{33,34,35}	Pays de Brest	8 000 (2012) ³	380	2012 (27 janvier)
Kwak ³⁶	Guyane Française			2018 (mars)
Krôcô ³⁷	<u>Nîmes</u> et sa région ³⁸	6000	200	2018 (24 mars)
Lou pelou	Limousin	10 000 (mai 2016)	450	2015 (31 mai)
Luciole	Sud de l' <u>Ardèche</u> et Ardèche Méridionale			2011 (avril)
Maillette ⁴²	Pays de la Rance et pays de Dinan (Bretagne)	3 700 (2015)	59	2014 (17 mai ou 27 juin)
Pêche ⁴⁸	Montreuil, puis Paris	90 000	280	2014 (21 juin) , 2018 (12 Mai) à Paris
Pyrène ⁵⁰	<u>Ariège</u>	9 000	230	2014 (4 ou 12

				juillet)
Racine (la) 51,52	Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, Yvelines, Essonne	73 000	178 (Juillet 2018 ⁵¹)	2018 (Juin)
Retz'L ⁵⁵	(département) Sud de Nantes et Pays de Retz	22 000 (2016)	200	2013 (15 avril)
Roue ⁵⁷	Vaucluse, Bouches-du- Rhône, Alpes- de-Haute- Provence ⁵⁸ et Hautes-Alpes	30 000	450	2012 (janvier) ou novembre 2011
Rozo	St Nazaire, Brière, Presqu'île guérandaise	10000	300	2016 (avril)
Sol- violette ^{59,24}	Bassin toulousain	63 000 (2013) ⁶⁰	1 850	2011 (6 mai)
SoNantes ⁶¹	Nantes et sa région	56 000 ⁶²	910 ⁶²	2015 (28 avril) ^{63,64} (monnaie complémentaire non reconvertible – supports électroniques uniquement)
Tinda ⁶⁹	Béarn (Pyrénées- Atlantiques)	22 000 (2015)	225	2015 (28 juin) (ou juin 2014)
Touselle ⁷⁰	Saint-Gaudens et Comminges (sud de la Haute-Garonne)	7000	250	2013 (6 octobre)
Trèfle ⁷¹	Périgord (Dordogne)	2500 (exclusivement sous forme électronique)	70	2016 (17 octobre)
Vendéo ^{72,73}	Département de la <u>Vendée</u>	25 000	50	2017 (26 mars) ⁷⁵

V) Le Revenu Universel ou Revenu de Base

A) Définition

Le « revenu universel » ou « revenu de base » ou « revenu d'existence » consisterait à fournir un revenu à tous, sans conditions, d'un montant égal et sur toute la vie (ou une partie de la vie). Il est donc universel, inconditionnel, individuel et forfaitaire.

Il faut le distinguer des revenus sociaux (ou allocations sociales) qui sont versés à l'heure actuelle. En effet, ceux-ci ne sont pas universels (cas des allocations chômage ou retraite qui dépendent des cotisations passées). Ils ne sont pas individuels ni inconditionnels (prestations familiales). Ils sont sous conditions de ressource dans le cas des aides à la pauvreté (RSA, minimum vieillesse). Enfin, ils ne sont pas tous forfaitaires dans le sens où le RSA par exemple est réduit à mesure que le revenu du bénéficiaire augmente

TYPE D'AIDE	
Allocation chômage	Non universelle (salariés) et conditionnelle (il
	faut avoir cotisé »)
Allocations familiales	Universelle mais conditionnelle (famille)
Minima sociaux : minimum vieillesse, RSA,	Condition de ressource, modulable pour le RSA

L'idée du revenu de base est ancienne puisque les premières propositions datent de Thomas Paine (fin 18è siècle). Il y a eu quelques essais partiels (villages de l'inde, Namibie,...quelques expériences localisées aux USA au début des années 1970).

B) Justifications

1) Justification sociale

Améliorer le sort des plus pauvres en simplifiant le système. Une partie de l'explication du maintien de la pauvreté est le non recours aux aides sociales soit parceque c'est trop complexe soit parce que c'est stigmatisant. On propose donc un système unique et simple. Ce n'est pas seulement retenu par des économistes non libéraux.

2) Face aux transformations de l'emploi

Cela devient nécessaire face à une éventuelle érosion du travail due au progrès technique.

3) Justification « solidariste »

La réussite individuelle est dépendante de ce que nous fournit notre environnement, donc des autres. Ca rejoint en partie els idées de Paine qui justifiait ce type de revenu pour compenser l'inégale propriété des terres, considérant qu'il ya un droit inaliénable à la possession de terres.

Warren Buffett: "Personnellement, je pense que la société est responsable d'un pourcentage significatif de ce que j'ai gagné. Plantez-moi au milieu du Bangladesh, du Pérou ou d'ailleurs, et vous verrez ce qu'est réellement capable de produire mon talent dès lors qu'il lui faut s'exercer sur le mauvais type de sol! Dans trente ans je serais encore en train de lutter. Il se trouve que j'exerce dans un système de marchés qui a la particularité de récompenser de manière disproportionnée ce que je fais très bien. "

C) Partisans du RdB

Les soutiens au RdB sont très différents idéologiquement : on y trouve aussi bien des libéraux que des marxistes, des keynésiens ou des écologistes.

- + Les libéraux sont en général favorables à un RdB de niveau faible mais qui remplacerait l'ensemble des prestations sociales (« impôt négatif »). Ce serait une simple aide contre la pauvreté mais la société n'a pas vocation à réduire les inégalités. Il permettrait aussi de favoriser la flexibilité des passages d'un emploi à un autre.
- + Pour certains marxistes, c'est une étape supplémentaire dans la socialisation des revenus
- + Pour les keynésiens cela permet un soutien à la demande
- + Les écologistes envisagent ce RdB dans le sillage de la « sobriété volontaire ».

D) Les modalités

Suivant l'optique adoptée, le RdB sera différent

- + Pour les libéraux le RdB ne doit pas être trop élevé afin de ne pas inciter à « l'assistanat ».
- + Pour les écologistes, un niveau élevé permet de choisir entre travail rémunéré et non rémunéré (loisirs ou bénévolat). Pour les keynésiens un rdb élevé soutient la demande et l'activité économique
- + Pour les libéraux le RdB doit s'accompagner d'une baisse voire d'une suppression des autres allocations alors que pour les autres économistes, il doit s'ajouter aux autres allocations et être financé par une augmentation des prélèvements obligatoires.
- + Enfin, pour les libéraux il faut l'accompagner d'une suppression du salaire minimum alors que pour els autres, cela risquerait d'entrainer une baisse des salaires car les employeurs considéreraient que l'Etat pourvoit la différence.

VI) L'ECONOMIE CIRCULAIRE

La question des « limites de la planète » est ancienne : David Ricardo et les rendements décroissants dans l'agriculture, le rapport Meadows en 1972 (club de Rome),... mais la posture dominante a été pendant deux siècles celle dune possibilité de croissance sans fin (JB Say,...) ce qui fait qu'on a longtemps privilégié une vision linéaire de l'activité économique : extractions des ressources, production, consommation, déchets,...

Face à la limitation attendue des ressources, on envisage davantage l'activité économique dans sa circularité. Les déchets d'une activité étant voués à être les intrants de la même activité ou d'une autre activité.

Document 1



Cela suppose donc une activité rationnelle et mesurée d'extraction des matières ainsi qu'une activité consommatrice maitrisée.

L'économie circulaire repose donc sur huit piliers :

- + Un approvisionnement durable (gestion durable de l'extraction en limitant les rebuts et l'impact sur l'environnement).
- + L'écoconception : prendre en compte l'ensemble du cycle de vie du produit en minimisant les impacts environnementaux.
- + L'écologie industrielle et territoriale, : mode d'organisation interentreprises par mutualisation des besoins
- + L'économie de la fonctionnalité privilégie l'usage à la possession et tend à vendre des services liés aux produits plutôt que les produits eux-mêmes.
- + La consommation responsable doit conduire l'acheteur, qu'il soit acteur économique (privé ou public) ou citoyen consommateur, à effectuer son choix en prenant en compte les impacts environnementaux à toutes les étapes du cycle de vie du produit (biens ou service).
- + L'allongement de la durée d'usage par le consommateur conduit au recours à la réparation, à la vente ou don d'occasion, ou à l'achat d'occasion dans le cadre du réemploi ou de la réutilisation ;
- + Le recyclage vise à utiliser les matières premières issues de déchets.

Document 2

L'économie circulaire 3 domaines, 7 piliers



La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 18 août 2015 a reconnu la transition vers une économie circulaire comme un objectif national et comme l'un des piliers du développement durable. Dans cette Loi, l'économie circulaire est définie de la façons suivante : « La transition vers une économie circulaire vise à dépasser le modèle économique linéaire consistant à extraire, fabriquer, consommer et jeter en appelant à une consommation sobre et responsable des ressources naturelles et des matières premières primaires ainsi que, par ordre de priorité, à la prévention de la production de déchets, notamment par le réemploi des produits, et, suivant la hiérarchie des modes de traitement des déchets, à une réutilisation, à un recyclage ou, à défaut, à une valorisation des déchets. »

VII) L'économie du Don

A) Qu'est ce que le Don?

La question du Don prend une place de plus en plus importante dans la réflexion de ces dernières années. Originellement, elle est surtout développée par les ethnologues et Polanyi l'aborde dans le cadre de la réciprocité.

Dans cette forme d'échange on offre des biens ou des services à autrui en sachant que lui-même en offrira ultérieurement sans qu'il y ait un calcul précis des valeurs des biens échangés (mais celles-ci ne doivent pas être trop inégales). Ces formes de réciprocité sont coercitives (don- contre don : il n'est pas possible de ne pas rendre) et sont plus ou moins conflictuelles (agonistiques). D'un côté on a les échanges entre voisins, l'entraide ou les cadeaux de Noël, de l'autre on a le cas du Potlatch.

NB: le don-contre don n'est pas un troc. Le troc se fait par un échange immédiat et est calculé. Il y a un échange de valeurs d'usage Le don – Contre don n'est pas forcément immédiat (donc on est « en dette » tant qu'on n'a pas rendu) et n'est pas calculé de manière précise. Il y a moins un échange de valeurs d'usage qu'une constitution d'un lien social.

Comme on l'a vu, il y a des mouvements continuels entre les trois formes d'échange (marché, Centralisation, réciprocité).

La marchandisation du Don : la marchandisation des cadeaux de Noël sur Internet est une pratique qui moins de 20 ans et est une bonne illustration du phénomène de « désencastrement » analysé par Polanyi .

Le Don moderne : il existe une forme de « Don moderne » qui est le don aux associations. A la différence du don traditionnel, on donne à des anonymes (don du sang) ou à un collectif (dons dans le cadre du soutien d'activités artistiques) et on n'en attend pas un retour. Ce don est en lien étroit avec la « centralisation » d'une part parce que ce type de don peut pallier au manque d'aides de la part de l'Etat, d'autre part parce que l'Etat peut inciter à ces dons par des réductions d'impôt.

B) L'Economie collaborative

On parle aussi « d'économie de partage ». Il s'agit de partager ou d'agir conjointement pour créer de la valeur : couchsurfing, covoiturage, partage de biens,...

A l'origine, le bénéfice n'est pas le but de cette activité mais le but est d'utiliser au mieux les biens dont on dispose. Cette économie collaborative glisse facilement vers l'économie de marché (le meilleur exemple étant « AirB and B » ou « le bon coin »).

C) Les gratiferias, les box

Avec la prolifération de biens , on assiste à des phénomènes plus ou moins sauvages de dons : les culture box (boites de livres à donner) ou les gratiferias. Cette pratique, qui signifie « foire gratuite », vient de l'Amérique du Sud (Buenos aires) et consiste à organiser des foires où les objets sont donnés mais on peut se servir sans avoir quelque chose à donner. Il ne s'agit donc pas de troc.

VIII) Le commerce équitable

A) Principes et objectifs du commerce équitable

Le commerce équitable vise à équilibrer les relations dans les échanges entre acheteurs de s pays riches et producteurs des pays pauvres en garantissant un prix d'achat assurant une juste rémunération de la production. Le commerce équitable implique également des relations durables entre acheteurs et vendeurs et donc réduit les effets des fluctuations de cours.

Il doit ainsi favoriser l'autonomisation des producteurs locaux. Mais cela doit se faire dans le respect de bonnes conditions de travail, en refusant le travail des enfants et dans l'objectif de favoriser le développement durable.

L'idée est de remettre en cause les rapports de domination entre le Nord et le Sud , notamment dans les secteurs monopsonistiques c'est à dire dominés par un petit nombre d'acheteurs (multinationales contrôlent X% du marché du café, et 4 contrôlent Y % du marché des bananes).

B) Opposition au paradigme néo classique

Historiquement, les premières mentions de l'échange équitable datent des communautés utopiques du 19^{ème} siècle mais l'idée prend vraiment son essor dans les années 1960-1970.

Elle s'oppose au paradigme néoclassique (ou du moins libéral) puisque selon celui-ci un échange libre fondé sur une division du travail permet d'améliorer le sort de tous les échangistes. (cf Ricardo, Mill, HOS,...). Mais on sait que cette théorie fonctionne sous des conditions strictes : pas de mobilité du capital, des rendements décroissants, des biens homogènes, des biens équivalents dans l'échange, une concurrence parfaite.

D'autres théories montrent au contraire comment l'échange international peut renforcer les inégalités entre pays : théories de la dépendance, théories de la dégradation des termes de l'échange ;

C) Reconnaissance par la Loi

Le commerce équitable est défini précisément dans l'article 94 de la <u>loi du 31 juillet 2014</u> ainsi que dans le <u>décret du 17 septembre 2015</u>.

LOI n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire